

Suffrage Web

 LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR.

ELECTION.

LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : INTRODUCTION.

- L'inscription d'un électeur sur la liste électorale d'une commune se réalise en plusieurs étapes présentées dans ce document.
- La demande d'inscription d'un électeur peut s'effectuer à partir du menu "Electeurs" ou du menu "Suivi des dossiers".



MENU



MENU

LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : L'INSCRIPTION



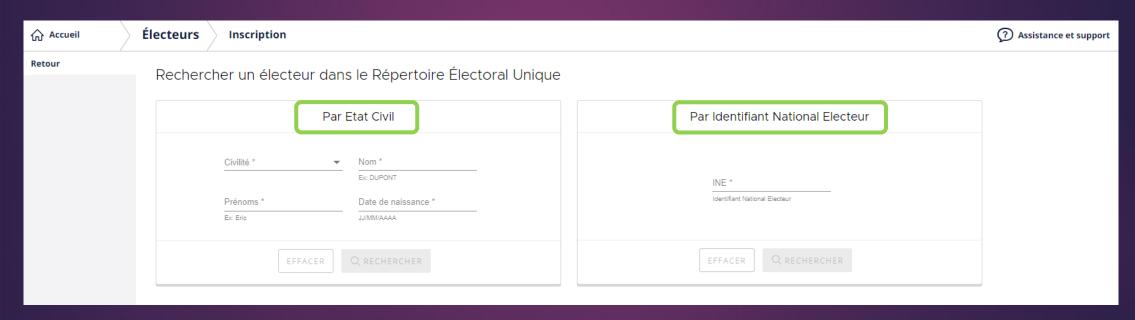
Un clic sur "Inscrire un électeur" permet d'établir une demande d'inscription auprès de votre commune.



LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : LA RECHERCHE DE L'ÉLECTEUR DANS LE REU.



- Une recherche de l'électeur dans le Répertoire Electoral Unique (REU) est proposée.
- La recherche s'effectue par "Etat Civil" ou par "Identifiant National Électeur" (INE).
- Le résultat de la recherche indique si l'électeur est **présent** ou **absent** dans le Répertoire Electoral Unique.

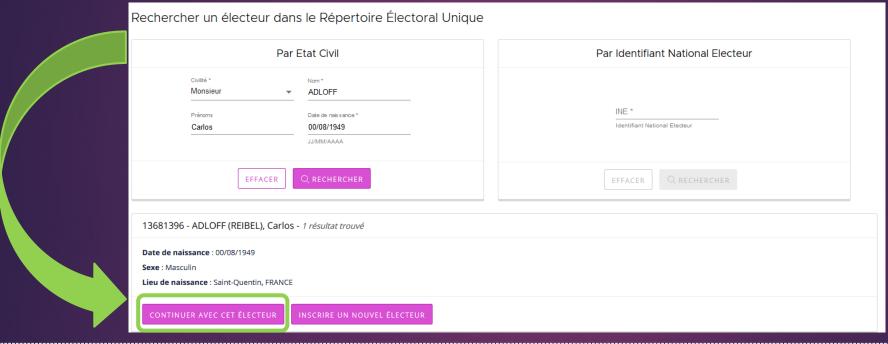


Nota : Cette recherche permet de vérifier si l'électeur est déjà présent dans le répertoire national (REU).

LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : L'ÉLECTEUR EST PRÉSENT DANS LE REU.



- La recherche confirme la présence de l'électeur dans le REU.
- L'inscription se poursuit en cliquant sur "Continuer avec cet électeur".



NOTA : Si vous n'êtes pas sûr que l'électeur proposé est bien la personne que vous souhaitez inscrire, cliquez sur "Inscrire un nouvel électeur " .

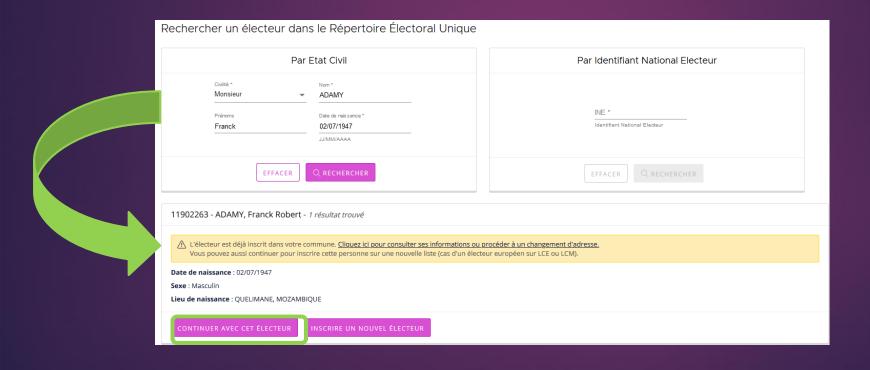
En cas d'homonyme, l'INSEE ne vous communique pas les informations des électeurs.

Dans ce cas une nouvelle inscription est nécessaire (la réaffectation de l'INE se fera directement par l'INSEE).

LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : L'ÉLECTEUR EST DÉJÀ PRESENT DANS VOS ELECTEURS.



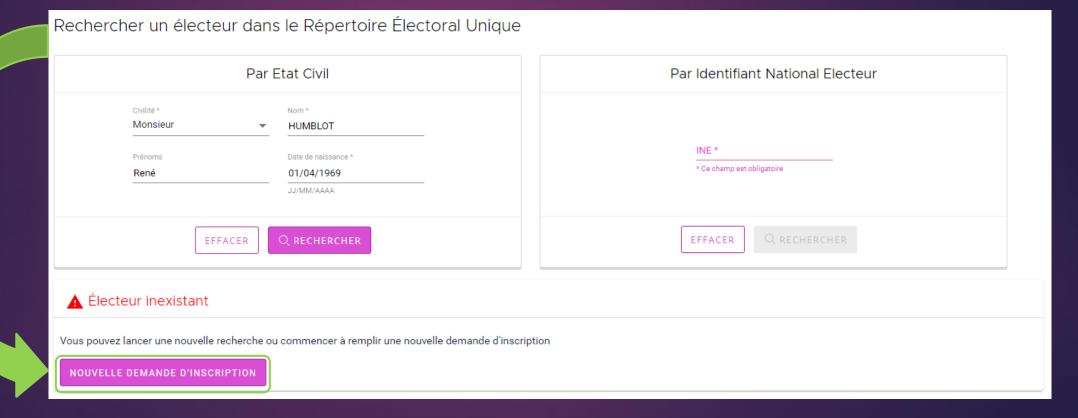
- Suffrage Web affiche un avertissement indiquant que l'électeur semble déjà présent parmi vos électeurs.
- Vous pouvez soit poursuivre l'inscription comme sur l'exemple précédent ou bien « cliquez ici pour consulter ses informations ou procéder à un changement d'adresse ».



LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : L'ÉLECTEUR EST ABSENT DU REU.

ELECTEURS

- La recherche confirme l'absence de l'électeur dans le REU.
- L'inscription se poursuit en cliquant sur "NOUVELLE INSCRIPTION AVEC CET ELECTEUR".



LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : LES ÉTAPES D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION.

ELECTEURS

MENU

La demande d'inscription se déroule en 5 étapes.

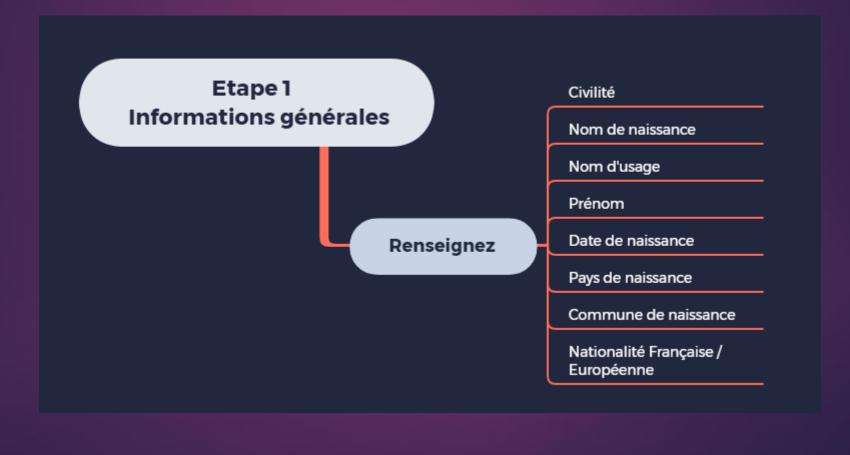


LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : INFORMATIONS GÉNÉRALES.

ELECTEURS

MENU

Etape 1, l'utilisateur renseigne les "Informations générales".



MENU

ELECTEURS

10

LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR :

INFORMATIONS GÉNÉRALES.

1

Etape 1, renseigner les informations générales

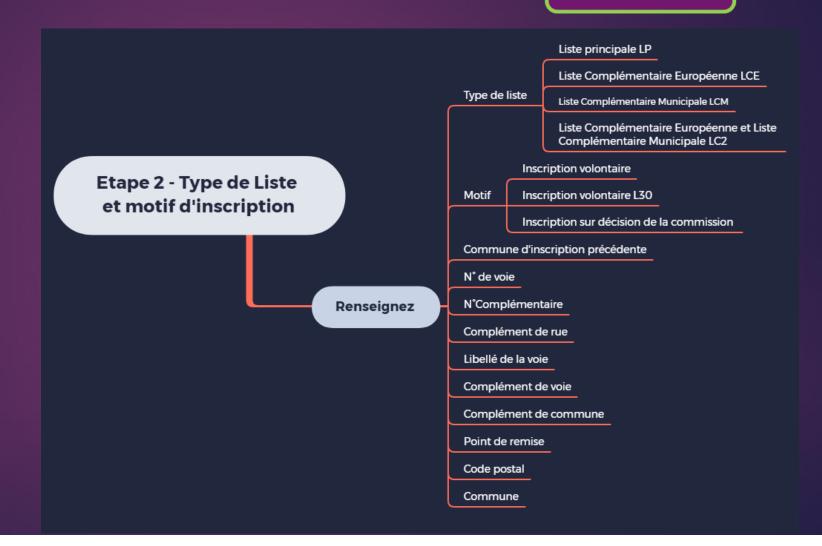
Demande d'inscription d'un électeur						
1 Étape 1	2 Étape 2	3 Étape 3 —	4 Étape 4	5 Validation		
Informations générales A Les champs (*) sont oblig						
Civilité	Nom de naissance					
Monsieur	▼ HUMBLOT	Nom d'usage				
	Ex: DUPONT					
Prénoms	Date de naissance 15/04/1965	Pays de naissance *				
rene Ex: Eric		COMORES Ex: FRANCE				
Commune de naissance	ANIMINIOOO	Ex. I NAME				
Moroni						
Ex: Montpellier						
Nationalité Française ? Oui Non ANNULER SUIVANT						

LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : LE TYPE DE LISTE ET LE MOTIF D'INSCRIPTION.

ELECTEURS

MENU

- Etape 2, l'utilisateur renseigne le "Type de liste et le motif d'inscription".
- électeur est inscrit sur
 LCE et veut être inscrit en
 plus sur LCM, il faut
 choisir liste LC2, sinon
 l'INSEE le radiera de la
 liste LCE pour l'inscrire
 que sur liste LCM.



LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : LE TYPE DE LISTE ET LE MOTIF D'INSCRIPTION.



Etape 2, renseigner le "Type de liste, le motif d'inscription et l'adresse de rattachement".

Type de liste et motif d'inscription Type de liste * Les deux listes complémentaires (LC2)	Motif * Inscription volontaire ▼	Commune d'inscription précédente
Adresse de rattachement		
N° de voie *	N° complémentaire	Complément numéro de rue
13	15	BIS ▼
	Ex: xx-24	
Libellé de la voie *	Complément de voie	Complément commune
RUE DE LA GARE	3éme wagon	Le Petit Train
	Bâtiment, résidence, immeuble, entrée, tour	Lieu-dit, commune déléguée
Point remise	Code Postal	Commune
2ème cabine	44800	Saint-Herblain
Etage, appartement, escalier, couloir, chez Mr		
Bureau de vote (🗌 Fixe)		
Nom du bureau		
Ecole (002)		
△ ANNULER SUIVANT		

Le type de liste :

- Principale (LP);

- Complémentaire européenne (LCE) ; Complémentaire Municipale (LCM) ; Les deux listes complémentaires (LC2).

Le motif de l'inscription :

- Inscription volontaire;
- Inscription volontaire L30 (en période électorale);
- Inscription sur décision de commission.

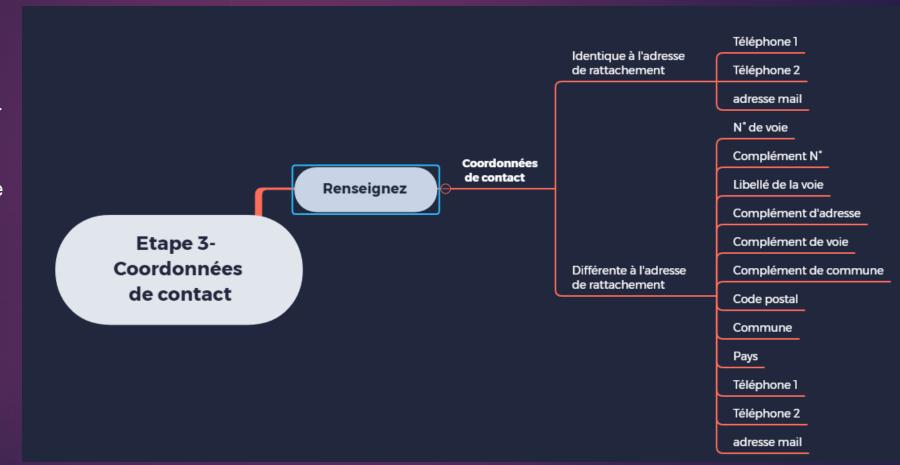
L'adresse de rattachement (adresse électorale).

Le Bureau de vote (fixe).

LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : LES COORDONNÉES DE CONTACT.

ELECTEURS

 Etape 3, l'utilisateur renseigne les coordonnées de contact (adresse de résidence).



LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : LES COORDONNÉES DE L'ÉLECTEUR.

ELECTEURS

3

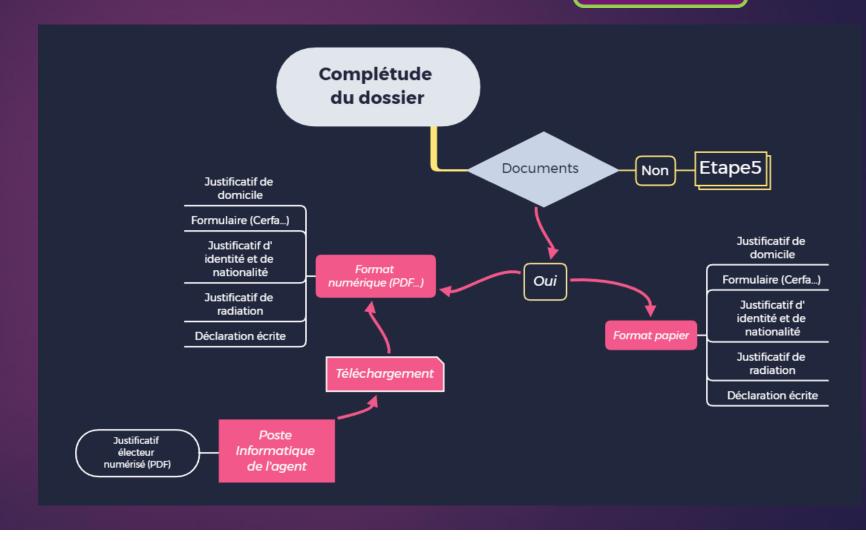
Etape 3, renseigner les coordonnées de contact (adresse de résidence).

Demande d'inscription d'un électeur						
Étape 1	Étape 2	3 Étape 3 ——	4 Étape 4	5 Validation		
Coordonnées de contact Identique à l'adresse de ratta	chement ?					
Oui Non N° de voie 13	Complément N° Bis		Libellé de la voie rue du fox			
Complément d'adresse 2ème Tanière	Complément de voie Arbre bleu		Complément commune Foxland			
Etage, appartement, escalier, couloir, chez Mr Code Postal	Bâtiment, résidence, imm Commune Grand Falls-Winds		Lieu-dit, commune déléguée Pays Canada			
Tél. 1 00 1 418 641-6311	Tél. 2		Adresse mail lefox@cestbeaulecanada.org			
ANNULER SUIVANT						

LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : COMPLÉTUDE DU DOSSIER .

ELECTEURS

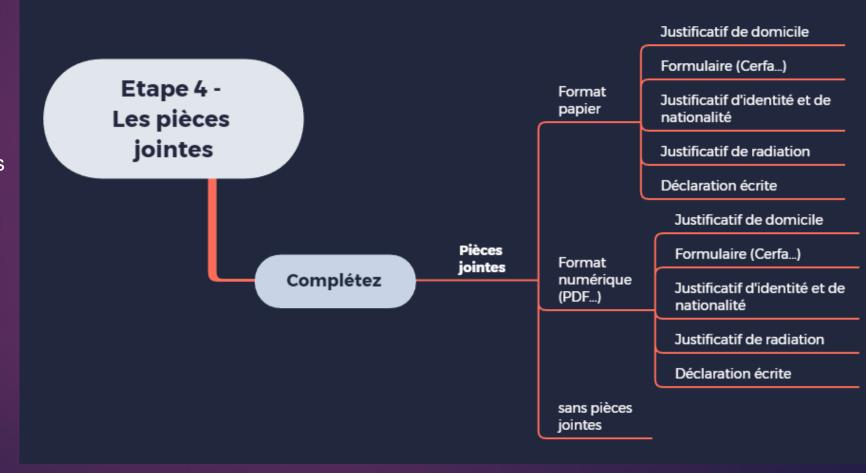
- La complétude du dossier est l'ajout des pièces jointes obligatoires à la composition de la demande d'inscription.
- La complétude de la demande d'inscription est réalisée par l'utilisateur selon 3 choix :
 - Numérique ;
 - Informatif;
 - Sans complétude.



LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : LES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

ELECTEURS

 Etape 4, l'utilisateur complète le dossier de l'électeur par les documents nécessaires à l'inscription.

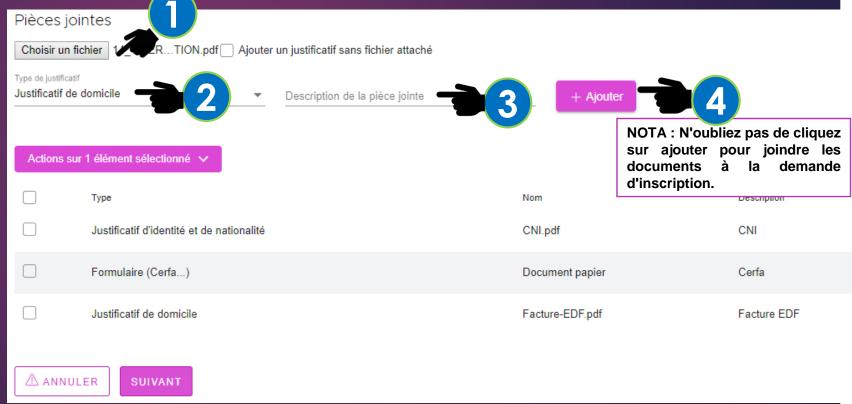


ELECTEURS

17

4

- Etape 4, l'utilisateur <u>ajoute</u> les pièces justificatives au dossier de l'électeur ;
- Les pièces ajoutées sont aux formats numériques, chargées depuis le poste de l'utilisateur et envoyées dans Suffrage Web.
- 1. Cliquer sur "choisir un fichier" et sélectionner un fichier numérisé disponible sur votre ordinateur.
- 2. Sélectionner le type de justificatif.
- Renseigner la description du fichier (exemple : facture gaz).
- 4. Cliquer sur le bouton "Ajouter" pour charger le fichier dans le dossier électronique de l'électeur.

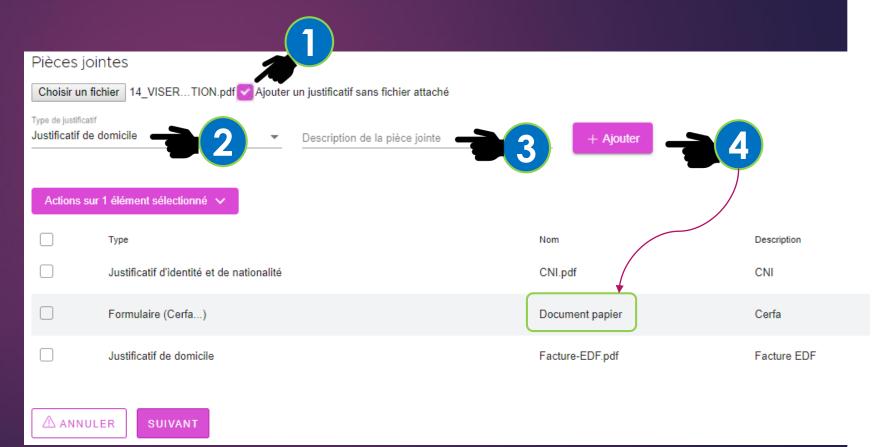


LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : COMPLÉTUDE INFORMATIVE DE LA DEMANDE.

ELECTEURS

MENU

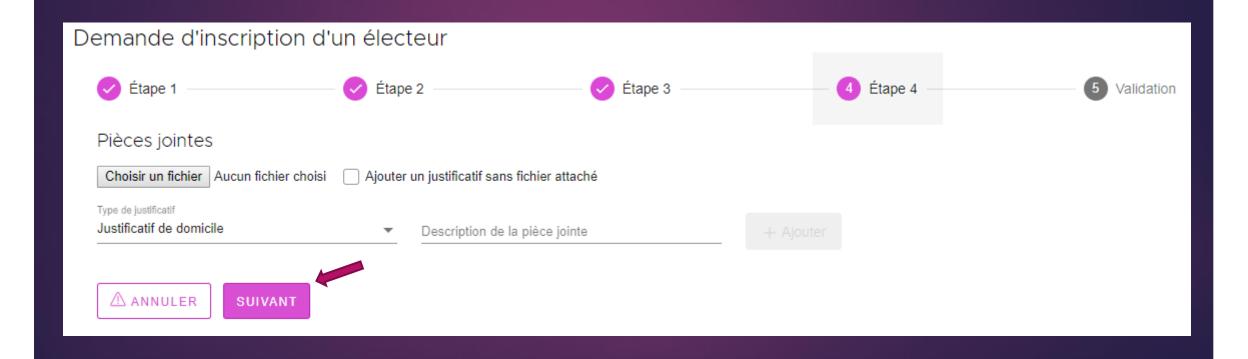
- 4
- Etape 4, l'utilisateur informe et liste les pièces justificatives présentées par l'électeur ;
- Cette information, confirme la possession des pièces jointes au dossier.
- Cocher sur "Ajouter un justificatif sans fichier attaché".
- 2. Sélectionner le type de justificatif.
- Renseigner la description du fichier (exemple : facture gaz).
- 4. Cliquer sur le bouton "Ajouter" pour charger le fichier dans le dossier électronique de l'électeur, cette sélection est mentionnée en "Document papier".



LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : SANS COMPLÉTUDE.



- 4
- Etape 4, l'utilisateur peut passer cette étape, il clique sur le bouton "Suivant".
- Aucune information (numérique ou informative) sur la complétude du dossier ne sera disponible.

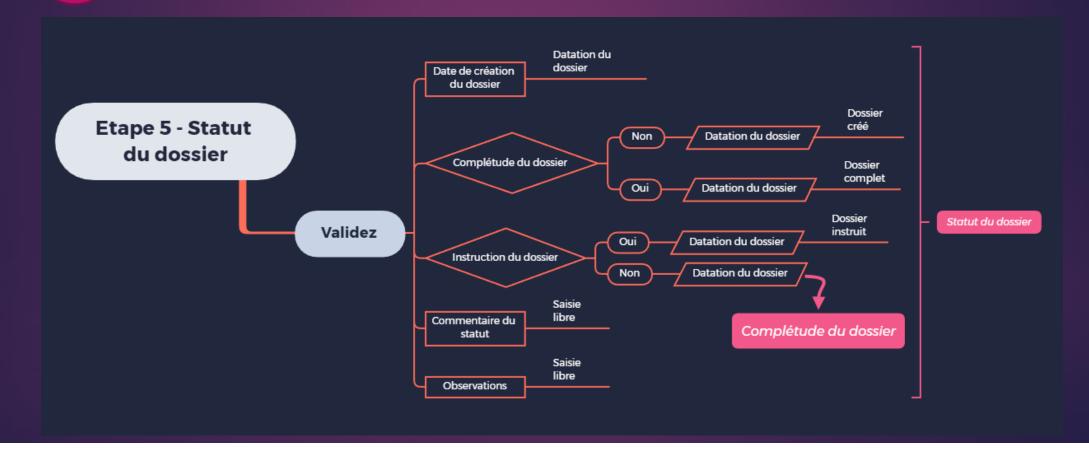


LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : ENREGISTREMENT DE LA DEMANDE.

ELECTEURS

5

Etape 5, l'utilisateur renseigne le statut du dossier : la complétude et l'instruction du dossier.



LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : ENREGISTREMENT DE LA DEMANDE.

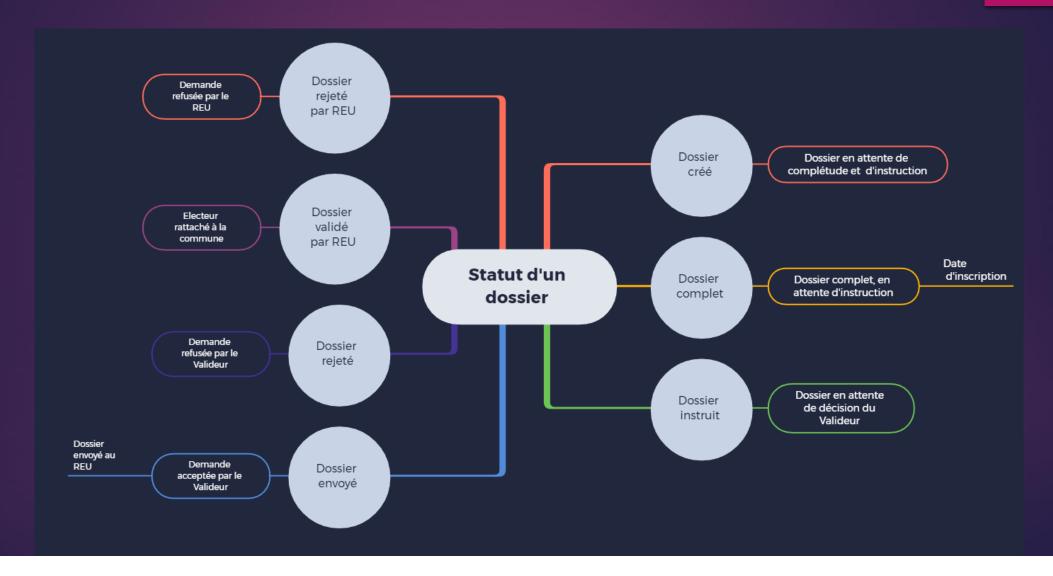


5

- Etape 5, renseigner et dater le statut du dossier.
 - > Le dossier est –il complet ? → L'utilisateur renseigne et date la complétude du dossier.
 - ▶ Le dossier est –il instruit ? → L'utilisateur renseigne et date la l'instruction du dossier.

Demande d'inscription d'un électeur						
Étape 1	Étape 2	Étape 3	Étape 4	- 5 Validation		
Statut du dossier						
	et ? (toutes les pièces nécessaires sont pro dossier (complet) /2018	NO1	TA : date de complétude détermine la	ב		
	it ? (le dossier et les pièces justificatives or dossier (instruit) /2018 <u> </u>	nt été vérifiés) date	date d'inscription de la demande.			
Commentaire du sta	tut					
Le dossier est complet. Le dos	ssier a été vérifié, il est conforme.		//			
Max 2000 caractères			86/2000			
Observations						
Le dossier est instruit par le re	sponsable électoral.		//			
Max 2000 caractères			53/2000			
△ ANNULER ☐ EN	NREGISTRER					

LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : LE STATUT DU DOSSIER D'INSCRIPTION.



LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : LE STATUT DU DOSSIER D'INSCRIPTION.

ELECTEURS

23

L'avancement du dossier dépend de la saisie dans la rubrique "Statut du dossier".

Statut du dossier

Le dossier est il complet ? (toutes les pièces nécessaires sont présentes)

Oui
Non

Statut du dossier

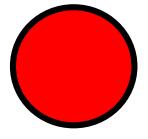
Le dossier est il complet ? (toutes les pièces nécessaires sont présentes)

Oui Non 22/12/2018

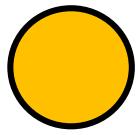
Le dossier est-il instruit ? (le dossier et les pièces justificatives ont été vérifiés)

Oui Non

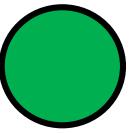




La demande est créée



La demande est complétée



La demande est instruite

LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : CONFIRMATION DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION.

ELECTEURS

MENU

5

L'utilisateur termine sa demande d'inscription par un clic sur un des 3 boutons proposés.

L'utilisateur peut :

- Télécharger le récépissé de la demande d'inscription au format PDF ou l'imprimer en local (voir notice d'installation du kit d'impression local en cliquant sur le " i ").
- Voir le dossier d'inscription dans le menu "Suivi des dossiers".
- Acquitter le message par le bouton "OK ".

LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : LE RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT.

Le récépissé de la demande d'inscription.



Récépissé de dépot d'une demande d'inscription sur la liste électorale

Prenant effet sous 5 jours, sous réserve de validation par le Maire. (code électoral, articles L. 2 à L. 40)

Commune d Arudy Service des Elections 12 Pun Saccoultro 64260 ARUDY

M. HUMBLOT rené 33 BIS Rue du Renard

Identité du demandeur

Nom: Monsieur HUMBLOT Date de naissance: 15/04/1965 Nom d'usage : Lieu de naissance : COMORES Prénoms : rené

Tel 1: 0256897425 Mail: humblot@lemail.net

Adresse de rattachement

Informations sur l'inscription Motif de la demande :

Statut du dossier : Dossier instruit

Date de la demande : 27/12/2018 Origine de la demande :

24 26 Rue de l'Église Bâtiment A 64260 Arudy260

Informations sur votre bureau de vote

42 Rue du Pouey-Maou 64260 ARUDY

Adresse de contact

74000

33 BIS Rue du Renard

Circonscription: 64-04 Canton: Oloron-Sainte-Marie-2

Pièces présentées

Type: Description: Justificatifde domicile Type: Description: Carte d'identité

Votre demande sera statuée par le Maire, aprés vérification du bon respect des conditions d'inscription. (contrôle de chacune des pièces jointes à la demande d'inscription et attache communale réelle). Vous serez informé sous 5 jours par notification de la décision d'inscription ou du refus d'inscription. Les dossiers de demande d'inscription incomplets seront rejetés.

En cas d'absence d'examen de la demande d'inscription dans le délai de 5 jours, les voies et délais de recours de l'électeur sont prévus dans l'article L18 I, II, III et IV du code électoral. Un recours administratifpréalable obligatoire devant la commission de contrôle (RAPO) doit nécessairement préceder tout recours devant le juge.

A Arudy, le 27 décembre 2018

Le Maire.

Jean-Bernard Poutz





Les données recueilles feront l'objet d'un traitement automatisé défini par le Décret n° 2018-343 du 9 mai 2018 permettant l'établissement, le contrôle et la gestion des listes électorales. Elles seront conservées jusqu'au 31 décembre de l'année suivant leur obsolescence.

Les droits d'accès et de rectification prévus par les articles 15 et 16 du Réglement (UE) 2016/679 (réglement général sur la protection des données) s'exercent auprès de finstitut national de la statistique et des études économiques. Les droits d'opposition (art. 21 du RGPD), de limitation (art. 18 du RGPD) et d'effacement (art. 17 du RGDP) ne s'appliquent pas au présent traitement.

ELECTEURS

MENU

LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : LA DEMANDE D'INSCRIPTION INSTRUITE.

- Le statut "Dossier instruit" signifie que la demande d'inscription est :
 - Complète (la complétude a été vérifiée).
 - Instruite (les éléments du dossier ont été vérifiés et prononcés conformes).
 - En attente du visa ou du rejet par Le Valideur ou sa délégation.
 - En cas d'acceptation de la demande, celle-ci doit-être "viser et envoyer" au REU (Suivi des dossiers).

LA DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ÉLECTEUR : LA DEMANDE EST INSTRUITE ET ENSUITE .



NOTA:

- Après l'instruction de la demande d'inscription, celle-ci doit-être "visée et envoyée" par le Maire.
- Cette action transmet la demande d'inscription au REU.
- Tout dossier "visé et envoyé" prend le statut "Dossier envoyé".
- Les dossiers envoyés ne sont pas modifiables.
- Le Valideur peut également refuser la demande d'inscription et "rejeter" celle-ci.
- Le "viser et envoyer" ou "rejeter" une demande d'inscription s'effectue depuis le menu "Suivi des dossiers".